

Information importante sur la sécurité en matière d'incendie concernant
les normes, les essais et la certification des
produits assemblés par entures multiples avec adhésif thermorésistant

Les produits assemblés par entures multiples avec adhésif thermorésistant de Georgia-Pacific sont fabriqués pour être utilisés comme composants d'un élément fonctionnel ou système (comme un mur) dans un bâtiment résidentiel, commercial ou autre où un classement de résistance au feu est requis par un code du bâtiment en vigueur. Les produits assemblés par entures multiples avec adhésif thermorésistant doivent être collés, selon les normes du American Lumber Standard Committee, au moyen d'adhésifs qui ont démontré une résistance au feu d'au moins une heure lors d'essais dans des éléments fonctionnels ou systèmes spécifiques, en laboratoire, dans des conditions contrôlées et en suivant certaines procédures de l'American Forest & Paper Association, lesquelles comprennent les procédures d'essai au feu de la norme ASTM E 119.

Étant donné que les incendies réels diffèrent des conditions de laboratoires et de l'un à l'autre en raison de plusieurs facteurs comme la quantité, la nature, la distribution du carburant, la ventilation ainsi que les dimensions, la configuration et d'autres caractéristiques propres au compartiment où l'incendie se déclare, les essais au feu ne sont pas représentatifs des conditions réelles. Les essais au feu doivent être considérés comme un des nombreux facteurs qui sont utilisés pour évaluer la possibilité qu'un élément fonctionnel résiste comme partie d'une structure. Même si le bois assemblé par entures multiples avec adhésif thermorésistant ou un élément fonctionnel dans lequel il est utilisé porte une mention comme « une heure » ou « résistance au feu d'une heure », cela ne signifie pas qu'un élément fonctionnel ou un système particulier intégrant du bois assemblé par entures multiples avec adhésif thermorésistant ou qu'une pièce de bois assemblé par entures multiples avec adhésif thermorésistant résistera à un incendie réel pendant une heure.

Dans le cas d'un incendie réel, vous devez prendre toute mesure nécessaire pour assurer votre sécurité et celle d'autrui sans égard au classement de résistance au feu de tout produit ou élément fonctionnel.

Souvent, les normes d'essai au feu ne contiennent pas de données précises à propos de la construction des chambres de combustion ou de l'appareillage qui doit être utilisé. Étant donné que les chambres de combustion et l'appareillage peuvent varier en fonction des propriétés de construction, de conception et de commande, y compris, sans s'y limiter, la ventilation, les conditions atmosphériques et les tendances thermiques, les résultats des essais ne peuvent habituellement pas être reproduits entièrement ou être reproduits d'un laboratoire à un autre. Les protocoles des essais peuvent aussi varier.

Les essais au feu n'évaluent pas les propriétés de résistance au feu de chaque matériau ou de chaque produit. Étant donné que les essais au feu sont habituellement faits sur des éléments fonctionnels ou des systèmes et non pas sur des composants pris séparément, la capacité d'un produit à réussir un essai au feu peut dépendre tout autant d'autres facteurs que de sa propre résistance au feu. Ces facteurs comprennent, entre

autres, les autres composants constituant le système sous essai et la façon dont le système est fabriqué.

Étant donné les différentes circonstances qui peuvent exister d'un incendie à un autre, les différences entre les conditions d'un incendie réel et celles des essais en laboratoire ainsi que l'inconstance inhérente des essais, la réussite à un essai au feu contrôlé en laboratoire, la certification ou l'étiquetage d'un produit comme ayant un classement de résistance au feu d'une heure, de deux heures, un adhésif thermorésistant ou tout autre classement de résistance au feu et par conséquent sa convenance dans des éléments fonctionnels ou systèmes résistants au feu ne signifient pas qu'un élément fonctionnel ou système incorporant le produit ou qu'une pièce du produit offrira nécessairement une « résistance au feu d'une heure », une « résistance au feu de deux heures » ou toute autre résistance au feu dans le cas d'un incendie réel. Cela ne signifie pas non plus qu'une pièce en particulier d'un produit réussira un essai au feu.

Une fois qu'un organisme tiers a certifié qu'un produit assemblé par entures multiples fabriqué par une société est collé à l'aide d'un adhésif thermo-résistant et qu'il peut donc porter la marque HRA et une fois que cet organisme tiers a obtenu l'approbation du American Lumber Standards Committee pour utiliser la marque HRA sur le produit de ladite société, celle-ci n'a pas à effectuer des essais au feu périodiques tant qu'elle respecte les procédures établies par cet organisme tiers pour assurer que son produit est fabriqué conformément à certaines procédures de contrôle de la qualité.

La présente version du présent document et toute modification ou tout amendement qui lui sont apportés remplacent les versions antérieures du présent document. La version la plus récente du présent document se trouve sur le site Web de Georgia-Pacific (gp.com/safetyinfo) et est disponible sur demande.

Date d'entrée en vigueur : 28 novembre 2007

Remplace la version du : 21 juin 2007